

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 juin 2004  
(convocation du 14 juin 2004)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

#### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues  
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André  
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette  
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis  
M. CAZENAVE Charles à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)  
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche  
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean  
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)  
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. ROUSET Alain à M. JOUVE Serge  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)  
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

**Transport à la demande des personnes à mobilité réduite - Approbation des comptes de l'exercice 2003 - Adoption - Autorisation**

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément à la convention tripartite passée le 21 octobre 1985 entre la Communauté urbaine de Bordeaux, le Département de la Gironde et l'association TRANSADAPT, pour le transport des personnes à mobilité réduite, l'association gestionnaire a adressé le compte d'exploitation et le bilan concernant l'exercice 2003.

**I – ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL DE TRANSADAPT**

Les données exposées ci-après retracent les résultats des services utilisant les ressources communes (humaines et matérielles), comprenant les transports scolaires, les transports à but thérapeutique (C.P.A.M.) et les transports à la demande.

**Dépenses**

Les dépenses augmentent de façon globale de 7,86 %.

Cette augmentation s'explique notamment par :

- les difficultés des conditions de circulation sur l'agglomération,
- le recours à des sous-traitants et à du travail temporaire afin de maintenir un niveau d'offre.

**Recettes**

L'évolution des recettes (+ 0,36 %) est liée à l'augmentation des recettes hors subventions de plus 5,27 %. Plus particulièrement pour ce qui concerne le transport à la demande, les recettes augmentent de 3,23 %. Cette évolution est logique dans la mesure où le nombre de personnes transportées a également augmenté (+ 4,3%) ;

<b>Dépenses</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Variation</b>
Achat et charges externes dont :	<b>695 327,00</b>	<b>784 293,04</b>	<b>11,34 %</b>
- carburant	100 159	109 286	+ 8,35 %
- entretien véhicules	142 147	148 151	+ 4,05 %
- travail temporaire	159 501	201 816	+ 20,96 %
- leasing	69 026	65 337	- 5,64 %
- taxis de substitution	104 481	116 548	+ 10,35 %
Impôts et taxes	76 087	80 013	+ 4,90 %
Salaires – Charges sociales	1 279 016	1 368 854	+ 6,56 %
Dotations amortissements	98 741	107 044	+ 7,75 %
Frais financiers	26 308	21 062	- 24,90 %
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 175 479,00</b>	<b>2 361 266,04</b>	<b>+ 7,86%</b>
<b>Recettes perçues en cours d'exercice</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Variation</b>
Transports scolaires	68 380	79 270	+ 13,73 %
Transports à but thérapeutique (CPAM)	156 048	161 325	+ 3,27 %
Transports à la demande	165 030	170 552	+ 3,23 %
Sous total recettes Hors subventions	-----	-----	
	389 458	411 147	+ 5,27 %
Avance sur subvention CUB	834 498	873 560	+ 4,47 %
Avance sur subvention Département	733 209	679 603	- 7,88 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 957 165,00</b>	<b>1 964 310,00</b>	<b>+ 0,36 %</b>
<b>Recettes à percevoir</b>			
CUB	53 605,96	78 454,84	+ 31,67 %
Département	154 894,79	272 411,02	+ 43,13 %
Autres	9 813,25	46 090,18	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 175 479,00</b>	<b>2 361 266,04</b>	

## **II – RESULTATS STATISTIQUES DU TRANSPORT A LA DEMANDE**

Au cours de l'année 2003 l'activité « transports à la demande » de TRANSADAPT a enregistré une augmentation, tant au niveau du nombre de personnes transportées que du nombre d'heures de transport, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Variation</b>
<b><u>Transport à la demande</u></b>			
• Nombre d'utilisateurs du service	1 030	1 237	+ 16,73 %
• Nombre de personnes transportées dont :	68 298	71 788	+ 4,86 %
- Fauteuil roulant	42 927	42 850	- 0,17 %
- Non voyants	13 243	14 485	+ 8,57 %
- Semi-valides	12 128	14 453	+ 16,08 %
• Nombre d'heures de transport	43 177	45 080	+ 4,22 %
• Kilométrage	1 272 270	1 368 300	+ 7,01 %
• Transports refusés	3,5%	2,9%	- 20,68 %
• Pourcentage de missions groupées	17 %	18 %	+ 5,55 %

L'augmentation du nombre de personnes transportées par rapport à l'année 2002 s'explique par le fait que la mise en service de sous-traitants et d'intérimaires a permis d'accroître de façon importante l'offre et le nombre de personnes transportées.

Parmi les personnes transportées, la plus forte hausse concerne les personnes semi-valides, mais les personnes en fauteuil roulant constituent la majorité des usagers du service (près de 67,53 %).

Concernant l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus, TRANSADAPT l'explique par les conditions difficiles de circulation sur l'agglomération.

Il convient, enfin, de noter une importante diminution du nombre de personnes refusées par rapport à l'année 2002 (-20,68 %).

### **III – RESULTATS FINANCIERS DU TRANSPORT A LA DEMANDE**

Ces résultats concernent exclusivement l'activité de transport à la demande sur le Périmètre des Transports Urbains, pour laquelle le Département de la Gironde et la Communauté urbaine de Bordeaux interviennent financièrement.

A partir du budget prévisionnel qu'ils acceptent, la Communauté urbaine de Bordeaux et le Département de la Gironde financent chacun par moitié le déficit éventuel du service, par avance trimestrielle avec régularisation au vu de l'arrêté des comptes.

Le budget prévisionnel 2003, adopté par la Communauté urbaine de Bordeaux dans sa séance du 22 novembre 2002 faisait ressortir une participation de 873 560 euros H.T.

Il ressort de la clôture que le déficit à prendre en charge par chaque collectivité est de 952 014,80 euros H.T. et que la somme due en régularisation par la Communauté urbaine de Bordeaux s'élève à 78 454,84 euros H.T., eu égard aux avances de trésorerie versées à TRANSADAPT en 2003, s'élevant à 873 559,96 euros H.T. (voir document en annexe).

	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Variation</b>
Montant des charges	1 941 237,92	2 074 581,60	+ 6,42 %
Participation des usagers	165 030	170 552	+ 3,23 %
Taux de couverture R/D	8,5 %	8,23 %	- 3,28 %
DEFICIT	1 776 207,92	1 904 029,60	+ 6,71 %
Soit par collectivité (50 %)	888 103,96	952 014,80	+ 3,99 %
Avances de Trésorerie			
CUB	834 498	873 559,96	
Département	733 209,17	679 603,79	
Régularisation			
CUB	53 605,96	78 454,84	
Département	101 289	272 411,01	
Coût par transport	28,42	28,90	+ 1,66 %
Coût par heure	44,96	46,02	- 2,30 %

Parallèlement, il convient de constater que le coût unitaire des transports a augmenté de (+ 1,66 %) et ce en raison des évènements indiqués précédemment.

Il convient, ensuite, de noter une diminution du taux de couverture recettes/dépenses qui se situe, pour l'année 2003, à hauteur de 8,96 %.

**En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :**

- adopter le bilan d'activité de TRANSADAPT, arrêté au 31 décembre 2003, sous réserve de l'accord ultérieur de la commission tripartite,
- autoriser monsieur le président à procéder aux ajustements sur l'exercice 2004,
- prévoir le complément de crédit de 78 454,84 euros pour solder la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux, au titre de l'exercice 2003, au budget annexe transport au chapitre 65 à l'article 6574.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
20 JUILLET 2004

M. PIERRE BRANA

